




FRATRIE :

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE

**RENSEIGNEMENTS MEDICAUX :**

*Attention les enseignants, directeurs et les responsables des services Accueil de Loisirs ne sont pas habilités à administrer des médicaments aux enfants. Ne seront pris en compte que les cas signalés dans un PAI.*

- 1- Asthme : Oui  Non
- 2- Allergies alimentaires : Oui  Non  Si oui, lesquelles :
- 3- Maladies chroniques nécessitant un traitement médical sur les temps d'accueil : Protocole d'Accueil Individualisé pour tout traitement médical **particulier (il vous appartient de solliciter la directrice de l'école qui informera le Médecin scolaire pour la mise en place de ce dispositif. En cas d'allergie alimentaire votre enfant ne pourra être accueilli, avec son panier repas, au restaurant scolaire qu'après la mise en place du PAI).**  
  
PAI à mettre en place ou renouvellement Oui  Non
- 4- Enfant en situation de handicap : MDPH  AEEH  (joindre le justificatif).
- 5- Recommandations utiles des parents : votre enfant porte-t-il des lentilles, des lunettes etc ...

6- Médecin traitant : Nom :  :  
ville :

*J'autorise les enseignants, les directeurs et les responsables des services d'Accueil de loisirs à prendre, le cas échéant et en cas d'urgence, toutes les mesures rendues nécessaire par l'état de l'enfant (hospitalisation, intervention chirurgicale).*

Signatures des responsables légaux :

(\*) Champs Obligatoires

NOM DE L'ENFANT :

PRENOM

## INSCRIPTIONS ACCUEIL DE LOISIRS PERI ET EXTRA-SCOLAIRE

Date d'effet d'inscription (si différent du jour de rentrée) : \_\_\_\_\_

### 1- ALAE Matin-Midi-Soir

\*Cochez les présences souhaitées

**Menu :**

classique

sans viande

Accueil	lundi	mardi	mercredi	jeudi	Vendredi
Alae matin					
Cantine+Alae					
Alae soir					

Pour l'école maternelle : votre enfant a-t-il besoin de faire la sieste ? OUI  NON

### 2- Accueil de Loisirs Mercredi après-midi

\*Cochez la présence souhaitée

Mercredi après-midi avec repas

⇒ Pour les enfants inscrits en CM2 uniquement, merci d'indiquer ici si vous préférez une inscription au Point Jeunes : 0

Le Point Jeunes est accessible pour les CM2 dès 11 ans.

## Autorisation de publication de l'image de mon enfant

Je soussigné \_\_\_\_\_

Agissant en tant que représentant légal de l'enfant \_\_\_\_\_

**Autorise** (cocher les cases) :

- la prise de photographies et de vidéos** (captation, fixation, enregistrement, numérisation) le représentant dans le cadre des activités de l'Accueil de Loisirs et séjours de vacances de Fonbeauzard
- La diffusion de la publication de photographies** le représentant sur tout support de communication et d'information relatif à la promotion de ces activités notamment la presse écrite et le site internet de la ville de Fonbeauzard.

*L'utilisation se fera sur tout support nécessaire à la présentation indiquée (sur papier, support analogique ou support numérique).*

*Cette utilisation ne concerne que la durée de vie de la présentation (ou du site) précisée.*

*Les photographies ne seront ni communiquées à d'autres personnes, ni vendues, ni utilisées à d'autres usages.*

*Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui vous concernent est garanti. Vous pourrez à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et disposer du droit de retrait de cette photographie si vous jugez utile.*

*Je certifie exact l'ensemble des renseignements portés sur ce Dossier Unique*

*Je m'engage à signaler tous les changements modifiant les indications mentionnées sur ce document et certifie avoir pris connaissance des règlements intérieurs (téléchargeables sur le site de la ville de Fonbeauzard). [www.ville-fonbeauzard.fr](http://www.ville-fonbeauzard.fr) ou sur le portail famille <https://fonbeauzard.les-parents-services.com>*

Fait à :

Le :

Signatures des responsables légaux :

*Les informations recueillies dans ce dossier unique sont enregistrées par le Pôle Education dans un fichier informatisé pour la préparation et la gestion des temps scolaires, péri et extrascolaires, et notamment le « portail famille » mis à disposition par la société SISTEC et accessible depuis le site Internet de la commune. Elles sont conservées pendant une durée d'un an et sont destinées aux services communaux mobilisés sur ce sujet. Conformément à la loi « informatique et libertés » et au RGPD, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition et de portabilité de vos données en contactant le Pôle Education par mail ([poleeducationille-fonbeauzard.fr](mailto:poleeducationille-fonbeauzard.fr)), pour transmission au Délégué à la Protection des Do*